



Publication au Bulletin Officiel - semaine 9/2022 du 4 mars 2022

COMMUNE DE VEYSONNAZ

Enquête publique

L'administration communale de Veysonnaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire suivantes formulées par :

- **Holway Alejandra et Behrends David à Vésenaz**, par Fumeaux architecture Sàrl à Sion, pour l'assainissement de l'enveloppe énergétique et l'agrandissement du chalet existant sur la parcelle 776, plan 6, au lieu-dit "Les Grangettes", en zone de chalets T40, Route des Grangettes 13, Coordonnées 2.592.610/1.116.270.
- **Théoduloz (-Praz) Carole et David à Veysonnaz**, pour la construction d'un pergolino sur la terrasse existante et annexé à l'habitation sur la parcelle 297, plan 2, au lieu-dit "Ousse", en zone extensive du village H50, Route de Tierpeu 6, Coordonnées 2.592.005/1.116.050.

Les dossiers peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture officielles. Les observations ou les oppositions éventuelles doivent être adressées, par écrit, en 2 exemplaires à l'administration communale dans les 30 jours qui suivent la présente publication.

Veysonnaz, le 4 mars 2022

L'Administration communale